

Assemblée générale de grève de AÉDPUM

1. Points statutaires

1.1. Ouverture

Quorum constaté à 15h51.

Qu'on ouvre l'assemblée.

Proposé par Simon

Appuyé par Fia

AU

1.2. Élection de l'animation et du secrétariat

Que Noam et Olivia assurent respectivement l'animation et le secrétariat.

Proposé par Simon

Appuyé par Olivier

AU

1.3. Adoption de l'ordre du jour

Qu'on adopte l'ordre du jour tel que présenté :

1. Points statutaires
- 1.1 Ouverture
- 1.2 Élection de l'animation et du secrétariat
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Annonces
- 1.5 Adoption des procès-verbaux
- 1.6 Dépôt d'avis de motions
2. Grève
3. Varia
4. Fermeture

Proposé par Fia

Appuyé par Samuel

AU

1.4. Annonces

Colloque cycle supérieur du carrefour des arts et sciences 9h à 17h, vendredi 20 mars.

Colloque jeudi 26 mars, info par courriel.

Appel de texte jusqu'à 1^{er} juin, pour La nuit de la philo le 25 septembre 2026.

1.5. Adoption des procès-verbaux

Point mis en dépôt

1.6. Dépôt d'avis de motions

2. Grève

Que l'ADEPUM appuie la campagne de la CRUES avec comme revendications prioritaires une réforme de l'aide financière aux études (AFE), qui inclut :

- Des frais de subsistance qui permettent de vivre dignement sans augmenter l'endettement étudiant;
- L'abolition des contributions parentales;
- L'élimination de la période limite de l'admissibilité à l'aide financière aux études (AFE);

- Un assouplissement des conditions d'admissibilité de l'AFE afin d'y inclure les étudiant.e.s internationaux pour subvenir à leurs besoins financiers en incluant la part totale de leur fardeau financier dans le calcul de ces besoins.
- Un refinancement dans les institutions d'enseignement postsecondaire, pour adresser le déclin constant de la qualité et de l'accessibilité de l'éducation, en excluant le financement de la répression et de la surveillance.

Que l'ADEPUM appuie le fait que cette campagne s'inscrit dans une volonté de construire un contrôle par les étudiant.e.s et travailleur.euse.s des institutions d'enseignement postsecondaire face aux interventions autoritaires du gouvernement, dans une perspective d'autogestion et d'abolition des frais de scolarité.

Que l'ADEPUM soit en grève du 23 au 27 mars à condition qu'au moins 40 000 étudiant.e.s soient en grève, qu'importe la durée, à un moment pendant cette semaine

Que l'ADEPUM encourage la participation de ses membres à la manifestation du 27 mars à Tiohtià:ke (Montréal) et au reste des (aux) activités prévues par la CRUES lors de la semaine du 23 mars.

Motion de grève pour les conditions des stagiaires et contre l'austérité – 26 et 27 mars 2026

Endossée par : Syndicat national des stagiaires en éducation (SNSE)

Endossée par : Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM)

Endossée par : Coalition de résistance pour l'unité étudiante syndicale (CRUES)

Considérant que chaque année plus de 120 000 personnes étudiantes réalisent un stage dans le cadre de leur formation collégiale ou universitaire ;

Considérant que seulement 16% de ces stages sont rémunérés, principalement dans des domaines à prédominance masculine comme le génie ou l'informatique ;

Considérant que la non-rémunération des stages en éducation, en santé et en services sociaux contribue à la dévalorisation du travail du « care » et des tâches liées à la reproduction sociale (soins des enfants et des malades, enseignement, petite enfance, etc.) ;

Considérant que cette exploitation du travail gratuit s'inscrit dans la continuité de l'invisibilisation du travail traditionnellement et socialement associé aux femmes, lequel demeure généralement sous-rémunéré et sous-valorisé ;

Considérant le refus récent du Tribunal administratif du travail de reconnaître aux stagiaires le statut de personnes salariées, contribuant à la dévalorisation du travail effectué par les stagiaires ;

Considérant les nouvelles dispositions de la Loi 94 qui contraignent les stagiaires à se plier à l'interdiction du port de signes religieux dans les écoles ;

Considérant que les conditions des stagiaires demeurent extrêmement précaires et vulnérables à la hausse du coût de la vie, à la crise du logement et à l'érosion du filet social ;

Considérant l'historique de lutte du mouvement étudiant pour réclamer de meilleures conditions de stages, comme lors de la campagne de la CRAIES (dès 2015), des mobilisations des CUTE (dès 2017), de la campagne Stagiaires en solde (2019), de la campagne Au front pour la rémunération (2023) ou des manifestations pour la Journée internationale des stagiaires du SNSE (2025-2026) ;

Considérant le mouvement pour l'amélioration des conditions des stagiaires qui mobilise actuellement des associations étudiantes partout au Québec ;

Considérant que les coupures en éducation se multiplient, que les établissements manquent cruellement d'espace, que les bâtiments s'écroulent et que les gels d'embauche étranglent les services, que le gouvernement continue de normaliser l'austérité. Considérant que le coût de la vie explose, que la crise du logement s'aggrave et que la précarité devient la norme pour les personnes étudiantes ;

Considérant que l'enseignement postsecondaire a pourtant déjà été un projet de société progressiste. Il est résolu :

1. Que l'ADEPUM soit en faveur de la rémunération de tous les stages (obligatoires ou non), dans tous les programmes ;
2. Que l'ADEPUM soit en faveur de la syndicalisation de tous les stagiaires ;
3. Que l'ADEPUM soit solidaire aux différents mouvements qui visent à rétribuer les stagiaires, c'est-à-dire la rémunération des stages, la salarisation des stages et la compensation financière des stages ;
4. Que l'ADEPUM soit en grève le 26 mars et le 27 mars 2026 ;
5. Que les personnes étudiantes étant en stage et souhaitant être en grève pourront recevoir l'appui de l'ADEPUM pour sensibiliser les milieux de stage à autoriser le report des heures plus tard ;
6. Que les cours donnés au doctorat, les examens de synthèse et les soutenances de thèse ne soient pas impactés par la grève ;
7. Que l'ADEPUM participe activement aux activités de mobilisation avant, pendant et après le 26 mars, notamment la journée pyjama le 23 mars et la manifestation du 26 mars à 12h30 au Square Dorchester ;
8. Que l'ADEPUM se positionne pour la campagne de la CRUES contre l'austérité et réclame un refinancement massif de l'éducation postsecondaire ;
9. Que l'ADEPUM appelle à une mobilisation étudiante contre l'austérité en éducation postsecondaire ;
10. Que l'ADEPUM revendique un montant suffisant pour la communauté étudiante afin qu'elle puisse subvenir à ses besoins pour obtenir des conditions de vie dignes et que ce montant soit indexé à chaque année suivant le coût de la vie ;
11. Que l'ADEPUM encourage la participation de ses membres à la manifestation du 27 mars à Tiohtià:ke (Montréal) au Square Dorchester à 13h00 ;
12. Que l'ADEPUM adopte les demandes suivantes :

Nous demandons :

- A. La rémunération de tous les stages, obligatoires ou non, dès le premier stage et que cette rémunération soit équivalente à un salaire horaire décent, indexé au coût de la vie ;
- B. La reconnaissance par le gouvernement québécois et le département de philosophie de l'UdeM que les stages sont un travail ;
- C. D'exclure les stagiaires de l'application de la Loi 94 ;
- D. La reconnaissance par le gouvernement québécois et le Tribunal administratif du travail du droit des stagiaires de se syndiquer ;
- E. Une éducation libre, accessible et de qualité, sans barrières économiques, culturelles ou sociales ;
- F. Faire de l'éducation un véritable outil d'émancipation collective et de démocratisation des savoirs ;
- G. Que le département de philosophie de l'UdeM permette la rémunération des stages à sa charge ;
- H. Que l'Assemblée départementale du département de philosophie de l'UdeM appuie directement et publiquement les demandes de revendications de l'ADEPUM pour la rémunération des stages ;

Fia propose

Marie-Pier Appuie

Proposition d'amendement

Que les sections suivantes soient:

- a. Que l'ADEPUM soit en grève du 23 au 27 mars à condition qu'au moins 40 000 étudiant.e.s soient en grève, qu'importe la durée, à un moment pendant cette semaine.
- b. Que l'ADEPUM encourage la participation de ses membres à la manifestation du 27 mars à Tiohtià:ke (Montréal) et au reste des activités prévues par la CRUES lors de la semaine du 23 mars.
- c. Que l'ADEPUM soit en grève le 26 mars et le 27 mars 2026 ;

- d. Que les cours donnés au doctorat, les examens de synthèse et les soutenances de thèse ne soient pas impactés par la grève ;
- e. Que l'ADEPUM se positionne pour la campagne de la CRUES contre l'austérité et réclame un refinancement massif de l'éducation postsecondaire ;
- f. D'exclure les stagiaires de l'application de la Loi 94 ;
- g. Que l'Assemblée départementale du département de philosophie de l'UdeM appuie directement et publiquement les demandes de revendications de l'ADEPUM pour la rémunération des stages ;

Soient remplacé par :

- a. Que l'ADEPUM soit en grève le 26 au 27 mars.
- b. Que l'ADEPUM encourage la participation de ses membres aux activités prévues par la CRUES lors de la semaine du 23 mars.
- c. Soit retiré
- d. Que les examens synthèse, colloques, stages et cours de service ne soient pas impactés par la grève. Traitement de la proposition par section.
- e. Soit retiré
- f. L'abrogation de la Loi 94
- g. Que la délégation de l'ADEPUM à l'Assemblée départementale du département de philosophie de l'UdeM aborde à la prochaine instance les sujets de l'austérité et de la rémunération des stages, dans le but d'obtenir son support pour les revendications précédentes

*Proposé par Roxanne
Appuyé par Simon*

Examen de l'amendement par section :

- a. Que l'ADEPUM soit en grève du 23 au 27 mars à condition qu'au moins 40 000 étudiant.e.s soient en grève, qu'importe la durée, à un moment pendant cette semaine .

Soit remplacé par

Que l'ADEPUM soit en grève le 26 et le 27.

Proposition battue à majorité

- b. Que l'ADEPUM encourage la participation de ses membres à la manifestation du 27 mars à Tiohtià:ke (Montréal) et au reste des activités prévues par la CRUES lors de la semaine du 23 mars.

Soit remplacé par

- b. Que l'ADEPUM encourage la participation de ses membres au reste des activités prévues par la CRUES lors de la semaine du 23 mars.

AU

- c. Que l'ADEPUM soit en grève le 26 mars et le 27 mars 2026 ;

Que le point soit retiré

AU

- d. Que les cours donnés au doctorat, les examens de synthèse et les soutenances de thèse ne soient pas impactés par la grève ;

Soit remplacer par :

d. Que les examens synthèses, colloques, stages et cours de service ne soient pas impactés par la grève
AU

e. Que l'ADEPUM se positionne pour la campagne de la CRUES contre l'austérité et réclame un refinancement massif de l'éducation postsecondaire ;

Que ce point soit retiré

AU

f. D'exclure les stagiaires de l'application de la Loi 94 ;

Soit remplacé par

f. L'abrogation de la Loi 94;

g. Que l'Assemblée départementale du département de philosophie de l'UdeM appuie directement et publiquement les demandes de revendications de l'ADEPUM pour la rémunération des stages ;

Soit remplacé par

Que la délégation de l'ADEPUM à l'Assemblée départementale du département de philosophie de l'UdeM aborde à la prochaine instance les sujets de l'austérité et de la rémunération des stages, dans le but d'obtenir son support pour les revendications précédentes.

Proposition de sous-amendement

Remplacer «dans le but d'obtenir son support pour les revendications précédentes».

Par «et demande formellement la rémunération des stagiaires»

Pour que l'amendement se lise comme suit :

Que la délégation de l'ADEPUM à l'Assemblée départementale du département de philosophie de l'UdeM aborde à la prochaine instance les sujets de l'austérité et de la rémunération des stages et demande formellement la rémunération des stagiaires.

Proposé par Roxanne

Appuyé par Théo

AU

Retour à l'amendement tel que sous-amendé une fois

Que les sections suivantes;

a. Que l'ADEPUM soit en grève du 23 au 27 mars à condition qu'au moins 40 000 étudiant.e.s soient en grève, qu'importe la durée, à un moment pendant cette semaine.

b. Que l'ADEPUM encourage la participation de ses membres à la manifestation du 27 mars à Tiohtià:ke (Montréal) et au reste des activités prévues par la CRUES lors de la semaine du 23 mars.

c. Que l'ADEPUM soit en grève le 26 mars et le 27 mars 2026 ;

d. Que les cours donnés au doctorat, les examens de synthèse et les soutenances de thèse ne soient pas impactés par la grève ;

e. Que l'ADEPUM se positionne pour la campagne de la CRUES contre l'austérité et réclame un refinancement massif de l'éducation postsecondaire ;

- f. D'exclure les stagiaires de l'application de la Loi 94 ;
- g. Que l'Assemblée départementale du département de philosophie de l'UdeM appuie directement et publiquement les demandes de revendications de l'ADEPUM pour la rémunération des stages ;

Que l'Assemblée départementale du département de philosophie de l'UdeM appuie directement et publiquement les demandes de revendications de l'ADEPUM pour la rémunération des stages ;

Soient remplacé par :

- a. Que l'ADEPUM soit en grève du 23 au 27 mars à condition qu'au moins 40 000 étudiant.e.s soient en grève, qu'importe la durée, à un moment pendant cette semaine .
- b. Que l'ADEPUM encourage la participation de ses membres aux restes des activités prévues par la CRUES lors de la semaine du 23 mars.
- c. Soit retirer
- d. Que les examens synthèse, colloques, stages et cours de service ne soient pas impactés par la grève
- e. Soit retirer
- f. L'abrogation de la Loi 94;
- g. Que la délégation de l'ADEPUM à l'Assemblée départementale du département de philosophie de l'UdeM aborde à la prochaine instance les sujets de l'austérité et de la rémunération des stages et demande formellement la rémunération des stagiaires.

Adopté à l'unanimité

Retour à la principale tel qu'amendé une fois

Proposition d'amendement

Rajouter «Que l'ADEPUM tienne une assemblée générale de reconduction de grève le 25 mars à 13h» après le 3ème que dans la proposition.

Proposé par Arnaud

Appuyé par Théo

Adopté à majorité

Retour à la principale tel qu'amendé 2 fois

Adopté à l'unanimité

3. Varia

Organisation de piquetage de cours contacter l'exécutif par courriel

Invitation à contribuer aux piquetages et aux manifestations

CADRE campagne pour la transparence du budget de l'université

Rappel de l'organisation des 2 colloques, tel que mentionné au point annonces

4. Fermeture

Fermeture à 16h58

Proposé par Fia

Appuyé par Olivier